

# La lettre du maire

n°17



## Pour me contacter

- Permanence sans rendez-vous : le vendredi de 16h à 18h
- Rendez-vous le lundi de 15h à 17h
- [mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr](mailto:mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr)
- Adresse postale :  
M. le Maire, Hôtel de Ville,  
96, avenue Achille Peretti,  
92522 NEULLY-SUR-SEINE
- Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88
- <http://twitter.com/JCFROMANTIN>

## NEULLY DIMANCHE

# 9:30

Jogging et tai-chi  
chaque dimanche matin,  
de 9h30 à 10h30, départ  
du parvis de l'Hôtel de Ville.

## Dans vos quartiers

Les visites de quartier ont lieu le vendredi ou le samedi, le matin, afin d'aborder, près de chez vous les sujets qui vous intéressent.

### Les prochains RV :

**Samedi 12 juin à 10h30**

Quartier Centre-Longchamp /  
Rendez-vous devant le marché  
Windsor

**Samedi 26 juin à 10h30**

Quartier Ile de la Jatte /  
Rendez-vous angle Bineau/Seurat

Pour consulter les comptes-rendus  
des visites de quartiers :

[www.neuillysurseine.fr](http://www.neuillysurseine.fr)

## Hommage à nos polices

La dramatique actualité qui a touché un policier municipal dans l'exercice de ses fonctions dans le Val-de-Marne me donne l'occasion de rendre hommage au travail effectué avec courage et détermination par nos équipes de police. Si la sécurité est une compétence de l'État, la Ville complète le dispositif avec une police municipale, forte de 36 agents, présents sur tous les fronts 7 jours sur 7, qui agissent à l'écoute des Neuilléens pour le renforcement de la sécurité des personnes et des biens.

### Complémentarité des polices nationale et municipale dans la Ville

La mission de la police municipale s'articule avec celle de la police nationale dans un esprit d'efficacité et de complémentarité. Au cours des dernières semaines, la municipalité a travaillé avec les deux polices sur une série de points illustrant la diversité de leurs missions : la surveillance des sorties d'école et des jardins publics, l'organisation d'une réunion avec les responsables d'établissements publics et privés de l'enseignement secondaire, la réflexion sur la vidéoprotection en vue d'une étude approfondie sur les lieux d'implantation des futures caméras.

Par ailleurs, une concertation sur la protection des personnes les plus vulnérables a permis de mettre en place des nouvelles mesures comme l'offre d'accompagnement des résidents des maisons de retraites vers les distributeurs de billets. Ce dispositif a vocation à être progressivement étendu à toute la ville.

### La sécurité, première des libertés

La géographie de la ville nous conduit par ailleurs à réaliser des aménagements pour une meilleure présence policière dans Neully. C'est ainsi que, dans le cadre du réaménagement de la rue Deloison, vous êtes 65 % à juger « utile » l'installation définitive d'une antenne de police municipale dans le quartier. Cette permanence, qui permettra de mieux rayonner dans le périmètre de Bagatelle, sera probablement intégrée dans une antenne municipale locale avec un accueil du public.

Le 18 mai dernier, j'ai eu l'occasion de rappeler l'engagement fort des policiers de Neully lors de l'événement sportif qui honore chaque année la mémoire de Bernard Vigna, policier en poste à Neully, gravement blessé en 1980, paralysé, puis décédé en 2008, suite à sa courageuse intervention lors d'une tentative d'assassinat de Chapour Bakhtiar, boulevard Bineau.

La sécurité, première des libertés, reste plus que jamais l'affaire de tous. J'appelle chacun à faire preuve de civisme et de responsabilité pour aider ou informer nos équipes de police et veiller au respect de leur autorité.

*Bien cordialement*



Jean-Christophe FROMANTIN  
Maire de Neully-sur-Seine



## Nouvelle tarification pour les activités périscolaires

Souhaitant donner plus de lisibilité et de cohérence aux nombreuses prestations scolaires et périscolaires proposées aux familles, la Ville a procédé à une révision de son dispositif. Cette démarche relève avant tout d'une politique familiale qui permet une prise en charge minimum de 55 % du prix total de la prestation, quels que soient les revenus de la famille, jusqu'à un montant maximum de 75 %.



### Deux grands principes ont guidé cette réforme

#### 1 - L'adaptation de la grille du quotient familial à la réalité des revenus des familles.

Dans la grille précédente, près des trois-quarts des familles étaient concentrées dans la plus haute des 11 tranches. Dans la nouvelle grille, afin de permettre à un plus grand nombre de familles de bénéficier de la progressivité des tarifs, les premières tranches ont été fusionnées et deux nouvelles tranches créées pour les revenus supérieurs. Ainsi les familles se répartissent de façon plus harmonieuse au sein des tranches des quotients.

#### 2 - La généralisation de la grille du quotient familial à l'ensemble des activités scolaires et périscolaires

La règle du quotient familial n'était appliquée que pour trois activités : la restauration, les classes de découvertes et les séjours de vacances. Par ailleurs, les règles parfois différaient, même pour des activités de même nature.

Ce principe sera dorénavant unifié pour l'ensemble des activités périscolaires : accueils de loisirs, accueils du soir, ateliers et études dirigées. ■

**NB :** Les familles devront donc à présent faire systématiquement calculer leur quotient familial en produisant les justificatifs de leurs ressources.

### Inscriptions aux activités périscolaires à partir du 14 juin 2010

- Études dirigées
- Ateliers
- Accueils du soir
- Accueils de loisirs du mercredi

Les inscriptions pour la rentrée 2010 pourront être effectuées soit dans l'Espace-Famille en vous connectant sur le site de la ville [www.neuillysurseine.fr](http://www.neuillysurseine.fr), soit en mairie à la Direction de l'Enfance.

## NeuillyLab, un espace de travail pour les créateurs d'entreprise à Neuilly

Alors que NeuillyLab sera inauguré dans quelques jours et ouvrira ses portes le 21 juin, Christophe Aulnette, premier adjoint délégué aux Finances, au Développement et à l'Emploi, nous en dit plus sur cette initiative municipale.



#### Qu'est-ce que NeuillyLab ?

« NeuillyLab est un espace dédié aux créateurs d'entreprise et à l'animation de la vie économique de la Ville. Il a pour vocation d'apporter des services de conseil et d'accompagnement aux porteurs de projets. Un programme spécifique, « Neuilly Start-up », est ouvert aux entrepreneurs sur adhésion. Il leur permet d'accéder à un espace de travail et à des salles de réunion qu'ils peuvent réserver. Avec cet espace de travail personnalisé et collaboratif, NeuillyLab est un lieu

de mise en réseau et d'échange pour les entrepreneurs. Lieu d'animation économique de la Ville, NeuillyLab est enfin destiné à accueillir un programme de conférences thématiques et sectorielles, sous l'égide du Club Neuilly Performance qui regroupe la communauté économique neuilléenne. »

#### Pourquoi une telle initiative lancée par la Ville ?

« Nous nous étions engagés avec Jean-Christophe Fromantin, pendant la campagne municipale, à dynamiser l'activité

économique de la Ville. NeuillyLab incarne cette ambition. Cette initiative correspond en effet à un vrai besoin local car il existe une énergie entrepreneuriale à Neuilly qui concerne toutes les classes d'âge (2<sup>e</sup> ville du département en création nette d'entreprise). Enfin elle s'inscrit dans un mouvement qui fait de la dynamique entrepreneuriale un phénomène de société, comme en atteste le succès de l'autoentrepreneuriat. »

#### Quelle est la prochaine étape ?

« Le démarrage de NeuillyLab en septembre, ouvert aux entrepreneurs neuilléens et à tous ceux qui se seront inscrits spécifiquement au programme Neuilly Start-up (voir ci-dessus) à partir du site [NeuillyLab.com](http://NeuillyLab.com). Nous avons aussi un projet original et très innovant de pépinière pour les créateurs d'entreprise du secteur des nouveaux médias, en collaboration avec des grandes entreprises de la Ville. Mais nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement. »

NeuillyLab, 171, avenue Charles-de-Gaulle.

[www.neuillylab.com](http://www.neuillylab.com)

01 55 62 64 90 ■

neuillyLAB

# Neuilly soigne ses parcs et jardins



Square Massiani.

Le square Massiani, espace vert de 3 400 m<sup>2</sup>, situé boulevard du Château, a réouvert ses portes en mars dernier après 2 mois de travaux. Cette rénovation inclut notamment le changement des jeux

pour enfants, l'installation d'une table de ping-pong et la création de deux espaces clairement séparés, l'un articulé autour d'un îlot végétal pour les adultes souhaitant y retrouver calme et repos, l'autre réservé aux jeunes enfants et aménagé avec du gazon synthétique afin de leur permettre d'utiliser l'intégralité de l'espace.

La visite inaugurale du 19 mai dernier, en présence du Maire et de nombreux Neuilléens, a permis la plantation d'un cèdre offert par la Communauté libanaise et le dévoilement de la sculpture « mouvement de l'âme » du jeune artiste Victor Gingembre.

La dimension intergénérationnelle de cet espace vert réaménagé illustre la nouvelle politique mise en œuvre par la municipalité pour ses parcs et jardins.

Les squares Daniel Rops, 22, rue Borghèse et Jacques Prévert, dans l'Île de la Jatte, ont eux aussi bénéficié de nouveaux aménagements. Une réflexion est actuellement en cours à l'échelle de la ville pour améliorer l'ensemble de nos espaces verts.

## Des propositions pour le parc Saint-James

Enfin, suite à une visite au Parc de la Folie Saint-James avec les services municipaux, le Maire a demandé au Conseil général des Hauts-de-Seine, propriétaire des lieux, l'organisation d'une réunion rapidement afin d'évoquer les questions d'entretien et de gardiennage ; Jean-Christophe Fromantin a également souhaité la mise en place d'un dispositif d'interdiction d'accès aux scooters et motos. ■



## Vélib' souffle sa première bougie à Neuilly !

Le 14 mai 2009 les premières stations Vélib' étaient mises en service à Neuilly. Un an après, le bilan de la fréquentation des

14 stations neuilléennes (comptabilisant 375 bornettes) est particulièrement satisfaisant.

Les Neuilléens se sont rapidement approprié ce nouveau service puisque 35 % des déplacements effectués sont internes à Neuilly.

Les stations Charles de Gaulle / Monoprix des Sablons et « Hôtel des Ventes », Madeleine Michelis, Sainte-Foy et Château sont les stations les plus utilisées, puisqu'elles représentent à elles seules 50 % des locations.

Disponible depuis le 19 mai dernier, la nouvelle application iPhone vous permettra désormais de faciliter vos déplacements en vous communiquant les emplacements disponibles dans les différentes stations, le calcul de votre itinéraire

ou encore les prévisions météo des 30 prochaines minutes ! Les beaux jours arrivent, c'est le moment de découvrir ou redécouvrir ce mode de déplacement pratique et peu coûteux... Alors n'hésitez plus, des abonnements courte durée sont disponibles aux bornes de chaque station et des brochures d'abonnement longue durée sont à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'à Neuilly Information (21, rue Edmond Bloud).

Pour votre sécurité et celle des autres usagers, n'oubliez pas de respecter les règles d'usage du vélo en ville ! ■

### Quelques chiffres

Du 1<sup>er</sup> juin 2009 au 13 mai 2010

> 118 330 prises > 120 927 déposes

> 1,8 mouvements / bornette / jour

## Rencontre PLU

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, après les trois réunions publiques qui ont eu lieu au mois d'avril, 5 permanences du maire et de Michel Deloison, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à la Voirie et à l'Architecture, vont se dérouler d'ici la fin de l'année.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces réunions d'échange à l'Hôtel de Ville pour vous informer, émettre votre avis et vos suggestions sur l'état d'avancement du projet de Plan Local d'Urbanisme, inscrivez-vous auprès de la direction de l'urbanisme :

plu@ville-neuillysurseine.fr ; direction de l'urbanisme : 96, avenue Achille Peretti  
92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. : 01 40 88 88 87

Plus d'infos : [www.neuillysurseine.fr/plu](http://www.neuillysurseine.fr/plu) ■

imaginons

Neuilly

PLU 2010 - 2012



## Fête de la musique à Neuilly

**Dimanche 20 juin Hôtel Arturo Lopez, salon des coquillages / 16h**

**Rendez-vous autour du piano** - Musiciens et chanteurs sélectionnés lors des auditions organisées par la Ville.

Chorale de la Vierge Noire de Neuilly - Élèves de l'école Scherzando de Neuilly

Laurence ALIX, Florence DURET (classique) - Tommy SNYDER, Samy BRAHA (variété) - Fédia LUMBROSO, Brigitte SALAMA (jazz)

**Lundi 21 juin Parvis de l'Hôtel de Ville**

**Sophie FORTE - JEUNE PUBLIC / 17h30**



Pour gagner le cœur des plus jeunes, Sophie Forte aborde avec espièglerie les thèmes qui la touchent et concernent toute la famille. Chanson française.

**JEUNES TALENTS DE NEUILLY / 18h**

Première scène professionnelle pour ces jeunes Neuilliens découverts lors des auditions organisées par la ville en avril.

**Réane**

Un trio de jeunes musiciens influencé par le rock des années

60 et 70 pour des reprises très efficaces (The Doors, Led Zeppelin, Rolling Stones...)

**Hat !**

Un rock énergique et sophistiqué avec des compositions en français, inspirées de l'univers du théâtre, en particulier de Tchekhov.

**Jeanne CHERHAL / 19h30**



Tania et Vincent

En deux albums studio disques d'or et une Victoire de la musique, Jeanne Cherhal a imposé sa personnalité et son style. Dans son nouvel album, elle se raconte en charade dans un style très pop.

**The YOLKS / 21h**



Un groupe de Neuilly sélectionné dans la compile *Fnac Nouveaux*

*Talents 2010* pour un mélange de pop anglaise, de funk et d'électro.

**REVOLVER / 22h**



Un trio insolite dont le premier album très remarqué distille une « *pop de chambre* » revendiquant à la fois l'influence des Beatles et de la musique baroque. ■

## Saison culturelle 2010 / 2011 : c'est parti !



Les abonnements au théâtre commenceront le 21 juin.

Vous pourrez vous abonner :

- soit au théâtre Le Village (4, rue de Chézy)
- soit par courrier en envoyant le bulletin de la brochure rempli avec le paiement
- soit par Internet :

[www.neuillysurseine.fr](http://www.neuillysurseine.fr)

Vous recevrez la brochure dans votre boîte aux lettres courant juin.

**Rappel :** pour s'abonner, il faut choisir un minimum de 5 spectacles dans la saison culturelle.

Comme la saison précédente, en vous abonnant, vous bénéficiez d'une priorité dans le choix des spectacles !

[www.neuillysurseine.fr](http://www.neuillysurseine.fr)

Renseignements : 01 55 62 60 30 ■

## « Un dimanche à la Grande Jatte »

L'Association des Résidents de l'Île de la Jatte organise sa traditionnelle fête annuelle le **13 juin** prochain.

• À 9h30 : 4<sup>e</sup> édition « *les Foulées de la Jatte* », course pédestre autour de l'Île.

• De 11h à 19h, « *Fête des Arts* », promenade artistique sur l'allée Claude Monet à Levallois : peintres, sculpteurs, photographes, créateurs divers, restaurateurs, décorateurs présenteront leurs œuvres. Les promeneurs, grands et petits, pourront participer à de nombreux ateliers de modelage, calligraphie chinoise, papier mâché et même créer leur propre parfum !

Un concours photos, un concours de peinture pour enfants, une initiation à la pêche et le parcours découverte individuel ou en famille seront autant d'opportunités de gagner des prix.

Venez nombreux !

Contacts : ADRIJ : 210, boulevard Bineau - [adrij@hotmail.fr](mailto:adrij@hotmail.fr) - [www.adrij.com](http://www.adrij.com). ■



## Des abeilles et des ruches à Neuilly !

Situées à l'extrémité de l'Île du Pont en face de l'Île de la Jatte et du temple de l'amour, nos abeilles bénéficient d'un cadre exceptionnel pour une production de miel « *Made in Neuilly* » répartie sur les 10 ruches. ■



# Extraits de l'agenda du Maire

**1<sup>er</sup> mai** : cérémonie du 8 Mai à la Synagogue. **4 mai** : conférence de la Licra à la Maison des Associations. **5 mai** : baptême de la salle de tennis de table Pierre Grange. **6 mai** : visite des commerçants du quartier Gravier Dulud – Remise de la médaille du travail aux salariés du secteur privé. **7 mai** : visite du quartier Sainte-Foy. Cérémonie du 8 mai au monument de la police nationale en présence du Président de la République. Présentation des travaux de réhabilitation de la maison de retraite rue des Gravier aux résidents. **8 mai** : cérémonie commémorative. **10 mai** : ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe avec des élèves des écoles Saussaye A et B. **11 mai** : déjeuner avec le directeur de la comptabilité publique. Rencontre avec le Député Maire de Courbevoie. **12 mai** : déjeuner avec Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine – Visite des commerçants du quartier Sainte-Foy. **17 mai** : déjeuner avec les chefs d'établissements du secondaire public et privé. **18 mai** : bureau exécutif de Paris Métropole – Challenge Bernard Vigna (police nationale). **19 mai** : rencontre avec Bruno Peyron. Rendez-vous avec Monsieur Celestin ancien ambassadeur d'Haïti. Remise d'un tableau par Mademoiselle Prigent de l'Association Notre Dame. Inauguration du square Massiani. **20 mai** : déjeuner avec les directeurs des écoles primaires privées – Conseil Municipal. **21 mai** : déjeuner des maires de la majorité présidentielle de Paris Métropole. **26 mai** : conférence sur la gestion du risque pour les collectivités. **27 mai** : visite des commerçants Borghèse Victor Hugo – Fête des voisins au 14, boulevard Jean Mermoz pour les 45 ans de l'immeuble – Concert de l'ensemble vocal de Neuilly à Saint-Jean-Baptiste. **28 mai** : visite du quartier Borghèse/Victor-Hugo – Déjeuner avec les associations de professionnels de santé – Conseil d'administration du Centre hospitalier – Fête des voisins dans les immeubles de la ville et Semine. **29 mai** : brocante des Sablons (Accueil d'une délégation de la Ville de Saint-Tropez) – 20 ans de la Chorale de Saint-Pierre. **31 mai** : déjeuner des anciens membres du Conseil des seniors, séance plénière de Paris Métropole. **1<sup>er</sup> juin** : colloque « *Défense des Arts* ».

## Rectificatif

Suite au dossier sur Neuilly paru dans *Le Point* du 27 mai, la municipalité tient à apporter quelques précisions :

- La découpe d'arbres sur le chantier de l'école Sainte-Marie est une opération strictement privée dans laquelle la mairie a joué un rôle de médiateur avec les riverains
- Contrairement à ce qui est dit, le Service Propreté est composé de 31 cantonniers, de 41 agents chargés du nettoyage mécanique et de 10 agents d'encadrement, soit un total de 82 personnes.
- Enfin, notre Ville se réjouit de compter près de 29 % de Neuilléens âgés de 60 ans et plus et non pas 90 % comme indiqué dans l'article. ■

**Vous voulez recevoir *La lettre du maire* directement par courrier ou par courriel, laissez un message avec vos coordonnées sur le répondeur téléphonique du Maire 0 8000 92 200 ou par courriel à [mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr](mailto:mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr)**

« *La lettre du maire* », publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine, Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. : 01 40 88 88 88

**Directeur de la publication :**

Jean-Christophe Fromantin, Maire.

**Photos :** Alen Meaulle, Nathalie Prébende,

**Mise en page :** Scoop communication.

**Impression :** Desbouis Grésil Imprimeur  
91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1444

**Diffusion :** portage en boîtes aux lettres

**Tirage :** 32 000 exemplaires - Dépôt légal : juin 2010.



# Tribunes Libres

Textes rédigés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs



## La géothermie à Neuilly : pour une énergie exemplaire

La géothermie est une énergie propre et renouvelable, en phase avec les préconisations du Grenelle de l'environnement. Or, une étude du BRGM et de l'ADEME montre que les sous-sols de Neuilly recèlent de nombreuses nappes souterraines. Une première application consisterait à installer un puits géothermique alimentant en chaleur le centre aquatique : 850 tonnes de CO<sub>2</sub> seraient économisées. Des panneaux solaires pourraient compléter le dispositif. Enfin, nous pourrions profiter des travaux d'enfouissement de la RN 13 pour réaliser un réseau de chaleur géothermique alimentant les immeubles de l'avenue Charles de Gaulle.

**Arnaud Teullé**  
**et les conseillers municipaux UMP « Fidèle à Neuilly »**  
[www.fideleaneuilly.org](http://www.fideleaneuilly.org)



## Une politique familiale dynamique

Dès 2008, notre équipe a placé les jeunes et la famille au centre des préoccupations municipales. C'est ainsi que le Conseil municipal du 20 mai dernier a adopté une nouvelle grille tarifaire pour les prestations périscolaires, qui prévoit une prise en charge par la Ville de 55 à 75 % du coût total de l'activité en fonction du revenu des parents.

Le nouvel aménagement du square Massiani illustre aussi la volonté de la municipalité de rendre la Ville plus agréable aux enfants et aux jeunes.

Enfin, le démarrage cet été des travaux de construction d'une nouvelle crèche et halte-garderie de 95 berceaux rue du Pont et le réaménagement programmé du Skate Parc traduisent notre souhait d'agir au bénéfice de la jeunesse.

**Jean-Christophe FROMANTIN**  
**et les élus de la majorité municipale**  
[www.mouvement-mv2.org](http://www.mouvement-mv2.org)